

ARRÊTÉ N° UFR3S Médecine 2024-39

Le Doyen de l'UFR3S

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 613-1, D.613-6 et D. 613-7,

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignements d'enseignement supérieur,

Vu le décret du 20 septembre 2021 portant création de l'Université de Lille et approbation de ses statuts et notamment son article 37-8-d,

Vu les statuts de la composante UFR3S

Vu l'élection du Professeur Dominique LACROIX en tant que Doyen de l'UFR3S en date du 21 avril 2021

Vu l'arrêté du 24 mars 2017 relatif aux modalités d'admission directe en deuxième ou troisième année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme, modifié par l'arrêté du 13 décembre 2019

Vu l'article 4 de l'arrêté du 24 mars 2017 relatif aux modalités d'admission directe en deuxième ou troisième année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme, modifié par l'arrêté du 15 février 2021

DECIDE

Article 1 : sont nommés pour l'année 2025 membres du jury de la procédure d'admission directe en deuxième ou troisième année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme:

Président :

Monsieur Dominique LACROIX, Enseignant de Médecine, Doyen de l'UFR3S,

Membres :

Monsieur Sébastien AUBERT, Enseignant de Médecine

Madame Céline CATTEAU, Enseignante d'Odontologie

Madame Caroline DELFOSSE, Enseignante d'Odontologie, Vice-Doyen UFR3S-Odontologie

Madame Frédérique DEREUX, Directrice de l'Ecole de Maïeutique

Monsieur Marc HAZZAN, Enseignant de Médecine, Vice-Doyen UFR3S-Médecine

Madame Réjane LESTRELIN, Enseignante de Pharmacie

Monsieur Pascal ODOU, Enseignant de Pharmacie, Vice-Doyen UFR3S-Pharmacie

Madame Madeleine SANTRINE, Enseignante de Maïeutique

Article 2 : La Directrice des Services d'Appui est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera affichée dans les lieux d'enseignements et sur l'espace de publication des actes réglementaires de l'Université (Légi-U Lille).

Fait à Lille, le 02/12/2024

Le Doyen de l'UFR3S

Pr Dominique LACROIX